# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## conventions avec les praticiens

Question écrite n° 120373

### Texte de la question

M. Alain Marty attire l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, chargée de la santé, sur la négociation conventionnelle entre l'assurance maladie et les syndicats de médecins libéraux. Le 7 avril dernier, une nouvelle négociation conventionnelle a débuté, qui doit redéfinir les termes du contrat organisant l'exercice des médecins libéraux. Dans cette perspective, le syndicat des médecins généralistes a proposé un « forfait médecin traitant » qui propose des solutions à ce que le syndicat a identifié comme des besoins de notre système de soins. Il aimerait connaître les intentions du Gouvernement sur ces propositions et les mesures qu'il compte prendre pour améliorer l'attractivité du métier de médecin généraliste traitant.

### Données clés

**Auteur :** M. Alain Marty
**Circonscription :** Moselle (4e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
**Type de question :** Question écrite
**Numéro de la question :** 120373
**Rubrique :** Assurance maladie maternité : généralités
**Ministère interrogé :** Santé
**Ministère attributaire :** Affaires sociales et santé

### Date(s) clée(s)

**Question publiée le :** 25 octobre 2011, page 11263
**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)